Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260709-2026_52-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE

TRESBŒUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRESBŒUF

Séance du 3 Juillet 2026

Effectif légal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 15
Absent représenté : 0
Nombre de votants : 15
Quorum réuni

Le trois juillet deux mille vingt-six,
Le conseil municipal de la commune de TRESBOEUF s'est réuni dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, sur convocation en date du vingt-neuf juin deux mille vingt-six, adressée par M. HUREL David, Maire.

Sont présents : M. BLANCHARD Olivier, Mme BOISNARD Christine, M. BOURNICHE Romain, M. GALODE Jean, Mme GUILLAUME Sophie, M. GUILLOU Josselin, Mme HELMBOLD Cassandre, M. HUREL David, Mme JEUSSET Marie-Hélène, Mme LECLAIR Virginie, Mme LETANG Patricia, Mme LOUIS Gwénola, M. LOYER Alexis, M. NIMAL Gérald, Mme ROUX Laurence.

Pouvoirs : 0

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme HELMBOLD Cassandre a été désignée en qualité de secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).

Devis EUROVIA dans le cadre du PATA – délibération 2026-52

Dans le cadre du groupement de commande de Bretagne Porte de Loire Communauté, la société EUROVIA a été sélectionnée pour le Point à Temps Automatique. La commune a sollicité la société pour 25 tonnes aussi il convient de valider le devis suivant :

EUROVIA

DEVIS ESTIMATIF

Mairie de Tresbœuf
9, rue des merisiers
35320 Tresbœuf

N° Prix	Désignation des ouvrages	U	Quantités	Prix Unitaires en Euro	Montant H.T
1.1	Point à temps automatique avec taux d'émulsion à 60 %	T	25.00	889,00	22 225,00
1.3	Mise à disposition de véhicule-citerne avec chauffeur	F	25.00	65,71	1 642,50
	NB: Prix révisable selon les conditions du marché				
				Total H.T	23 867,50
				T.V.A. 20%	4 773,50
				Total T.T.C	27 641,00

Jérôme LE LUHERN
Chef de Secteur
Développement

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260709-2026_52-DE

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante décide :

- Décide d'autoriser le Maire à signer le devis de l'entreprise EUROVIA, pour un montant de 22 867,50€ HT soit 27 441€ TTC,
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire

HUREL David

